



**HAL**  
open science

## Licence Pluridisciplinaire scientifique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Pluridisciplinaire scientifique. 2011, Université Aix-Marseille 1. hceres-02036650

**HAL Id: hceres-02036650**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036650>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence – Aix Marseille 1

Demande n° S3LI12003840

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Pluridisciplinaire scientifique

## Présentation de la mention

La mention Pluridisciplinaire scientifique consiste en une L3 uniquement. Par rapport à la formation dont elle est issue (mention Sciences fondamentales et appliquées), elle réorganise et rééquilibre les enseignements pluridisciplinaires en sciences (mathématiques, physique, chimie, biologie, géologie, technologie) et offre une ouverture vers les lettres et la culture générale (droit, sciences sociales). Elle propose essentiellement de préparer les étudiants au métier de professeur des écoles, professeur de technologie ou encore d'animateur scientifique en musée ou entreprise par exemple.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	20-40
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	SO
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	88 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	>55 %*

\* professeurs des écoles

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est ouverte aux étudiants ayant suivi quatre semestres d'une licence du domaine Sciences et technologies ainsi qu'aux titulaires de DUT ou BTS. Le programme présente un large éventail d'enseignements en sciences fondamentales, culture scientifique, langues et technologies de l'information et de la communication. La formation peut être suivie, sur 2 ans, en télé-enseignement. Le programme inclut des heures de soutien pour des étudiants en difficulté avant chaque session d'examen et l'équipe enseignante s'implique visiblement dans le suivi des étudiants. Ce dispositif est mis à profit pour favoriser l'intégration d'étudiants venant d'autres établissements. Des enseignements d'orientation et des projets professionnels obligatoires sont prévus au S6. Des stages font l'objet de



suivi et d'évaluation (rapport et soutenance orale). Le contenu des enseignements et les dispositifs de suivi concourent à la réussite des diplômés, qui en majorité poursuivent leurs études par un master, préparent un concours ou s'insèrent dans l'emploi.

Des efforts ont été faits pour permettre d'évaluer la qualité et la pertinence des enseignements en détails. L'équipe est très pluridisciplinaire, le responsable de la mention, ses trois adjoints et les différents responsables sont clairement identifiés.

- Points forts :
  - L'enseignement, très pluridisciplinaire, est adapté à une insertion professionnelle comme professeur des écoles, animateur scientifique, ou dans des métiers de la fonction publique accessible à Bac + 3.
  - La formation peut être suivie en 2 ans, en télé-enseignement.
  - Des stages sont effectués et très soigneusement évalués (rapport, soutenance orale, et entretien). Les critères de cette évaluation sont connus de l'étudiant.
- Point faible :
  - L'ouverture vers les lettres et la culture générale (langues, sciences politiques et juridiques, etc.) aboutit à ce que les enseignements strictement scientifiques soient trop légers.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il serait probablement opportun de modifier la répartition des enseignements. Une répartition équilibrée pourrait correspondre à : 40% d'enseignement disciplinaire scientifique (mathématiques, physique, chimie, biologie, etc.) ; 10 % de projet tutoré ; 10 % de stages ; 10 % de technologies, outils informatiques et de communication ; 15 % de langues (français, anglais) ; 15 % de culture générale.